

Analyse - Loisirs dans l'espace public - quelle mixité des enfants



# LOISIRS DANS L'ESPACE PUBLIC : QUELLE MIXITÉ DES ENFANTS ?

Une production du service Études  
et Action politique de la Ligue des familles

Août 2019

la ligue  
des familles  
citoyenparent

# RÉSUMÉ

En cette période estivale, les enfants occupent les parcs, les rues, les terrains multisports... À la rentrée, il-elle-s retrouveront les cours de récréation. L'occasion pour la Ligue des familles de s'intéresser à la mixité de nos enfants dans ces lieux de loisirs en libre-service. Les garçons et les filles y jouent-il-elle-s ensemble ? Cette utilisation de l'espace public contribue-t-elle à une plus grande égalité de genre ou au contraire renforce-t-elle les stéréotypes ?

Le constat est double, les enfants/adolescent·e·s ont tous et toutes accès aux jeux et aux espaces de loisirs. Cependant dans la pratique, la mixité n'est pas de mise et ce dès les primaires. Plus il-elle-s grandissent, moins il-elle-s jouent en mixité d'autant plus si les activités proposées sont identifiées comme genrées. Pire encore, à l'adolescence, les filles quittent l'espace public.

Loin d'une explication essentialiste : « les filles préfèrent rester chez elles » et « les garçons doivent dépenser leur trop-plein d'énergie » nous avançons plusieurs explications :

- Des normes de genre intégrées et reproduites par les enfants dès le plus jeune âge qui légitimise la présence des garçons,
- Des investissements publics inégalitaires au regard du genre,
- Un sentiment d'insécurité des adolescentes dans l'espace public,
- Un contrôle parental différent selon le genre de l'enfant.

Ces explications sont loin d'être auto prédictives. Nous donnons quelques exemples de villes, communes, écoles qui ont pris des mesures pour favoriser la participation et la présence de tous et toutes dans l'espace public.

Pour renforcer la mixité et l'égalité femme-homme, la Ligue des familles plaide pour :

- L'adoption et la mise en place du gender mainstreaming et budgeting à tous les niveaux de pouvoirs,
- Le (ré)aménagement des espaces publics dans une approche de genre,
- Le renforcement de la parité dans les organes décisionnels,
- La consultation des concerné·e·s lors de l'aménagement de l'espace public,
- La formation des enseignant·e·s et éducateur·trice·s aux inégalités de genre à l'école.

Loisirs dans l'espace public : quelle mixité des enfants ?

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>2</b>
<b>LA MIXITÉ DE NOS ENFANTS DANS L'ESPACE PUBLIC .....</b>	<b>5</b>
<b>QUELQUES EXEMPLES.....</b>	<b>5</b>
La cour de récréation	5
Les parcs et aires de jeux	6
Les terrains de sports en libre-service	6
<b>PLUSIEURS EXPLICATIONS .....</b>	<b>7</b>
Une reproduction des normes de genre	7
Une discrimination dans les investissements publics	7
Sentiment d'insécurité et autorisations parentales	8
<b>DES BONNES PRATIQUES.....</b>	<b>8</b>
Adopter une approche de genre intégrée (gender mainstreaming)	8
(Ré)aménager les espaces publics	9
Promouvoir la participation des concerné-e-s	9
Lutter contre les normes de genre	10
<b>LES REVENDICATIONS DE LA LIGUE DES FAMILLES .....</b>	<b>10</b>

# LA MIXITÉ DE NOS ENFANTS DANS L'ESPACE PUBLIC

En cette période estivale, les enfants jouent dans les parcs, les rues, sur les terrains multisports... A la rentrée, il-elle-s retrouveront les cours de récréation. L'occasion pour la Ligue des familles de s'intéresser à la mixité de nos enfants dans ces lieux de loisirs en libre-service. Les garçons et les filles y jouent-ils ensemble ? Cette utilisation de l'espace public contribue-t-elle à une plus grande égalité de genre ou au contraire renforce-t-elle les stéréotypes ?

Voici quelques-unes des questions auxquelles cette analyse propose de répondre. Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la prochaine campagne d'éducation permanente de la Ligue des familles qui portera sur les stéréotypes de genre au sein des familles.

Dans une première partie, nous présenterons quelques cas concrets d'utilisation de l'espace public par les enfants et adolescent-e-s : cours de récréation, parcs, terrains de sport. Trois arguments seront présentés pour expliquer la (non)-mixité des enfants dans ces espaces. Ensuite nous présenterons quelques bonnes pratiques avant de conclure par les revendications de la Ligue des familles.

## QUELQUES EXEMPLES

### LA COUR DE RÉCRÉATION

La majorité des études<sup>1</sup> sur la mixité dans les cours de récréation note une séparation filles/garçons dès l'école primaire. En maternelle, la distinction de genre dans les jeux est encore assez floue. Plus les enfants grandissent, plus apparaît une séparation de genre lors des jeux<sup>2</sup>.

En primaire, les garçons jouent à des jeux de ballons (football...), de course-poursuite, se bagarrent...

Sans séparation des espaces de jeux, ces jeux physiques occupent le centre et une grande partie de la cour. Ces jeux sont associés dans l'imaginaire à des valeurs et activités masculines (force physique, compétition, dépassement de soi, camaraderie...) et favorisent l'entre soi masculin.

Quand des lignes existent pour démarquer les espaces de jeux, celles-ci se transforment très souvent en barrières pour les filles. De façon tacite, il leur est interdit d'y pénétrer et de déranger la partie en cours. Les filles, dès le plus jeune âge, évitent ces espaces parce qu'elles s'y sentent illégitimes ou rejetées. Elles restent cantonnées en bordure de cour. On observe chez elles, une plus grande sédentarité des jeux<sup>3</sup>. Elles y pratiquent des activités qui prennent peu de place : corde à sauter, élastique, marelle ou elles se retrouvent sur des bancs à discuter<sup>4</sup>.

Cette utilisation de l'espace se répercute sur la motricité des enfants. Les garçons se déplacent plus en courant, en grimant, en traversant la cour quitte à déranger les filles sur leur passage. Les filles sont plus statiques et se déplacent en groupe.

Bien sûr, cette non mixité n'est pas systématique. Des filles jouent aux activités de garçons, à condition qu'elles soient acceptées par ceux-ci. A l'inverse, un garçon qui choisirait de jouer à des jeux « de filles » est moins bien perçu par ses pairs masculins. Il y a également les garçons qui ne participent pas aux jeux de leurs pairs car considérés comme : « trop petit, trop gros, pas assez bon... ». Un classement entre les jeux dits « féminins » ou « masculins » s'opèrent, classant ces derniers comme supérieurs, désirables<sup>5</sup>.

En conclusion malgré la mixité de nos écoles, les enfants dans les cours d'école jouent très peu, à partir de l'école primaire, ensemble. Cette

<sup>1</sup> L. POUPINEL, « Mémoire : La mixité dans les cours de récréation », Université Paris Est Créteil Ecole supérieur du professorat et de l'éducation, 2015.

<sup>2</sup> *Idem*

<sup>3</sup> *Ibidem*

<sup>4</sup> M. CLAES, « Cour de récréation : une place égale pour les filles et les garçons ? », Analyse UFAPEC, Mai 2018.

<sup>5</sup> L. POUPINEL, *op. cit.*

séparation produit des comportements spécifiques chez les filles et les garçons puisque les études<sup>6</sup> montrent un usage de la motricité et une occupation de l'espace différents. Les compétences associées aux jeux sont également différentes selon le genre de l'enfant : jeux de compétition ou d'entraide, activité bruyante ou calme, activité physique ou statique...

## LES PARCS ET AIRES DE JEUX

Avant 12 ans, les aires de jeux et les parcs sont utilisés aussi bien par les filles que par les garçons. La plupart des jeux proposés ne sont pas connotés comme activité typiquement masculine ou féminine : toboggan, balançoire, bac à sable... Cela ne signifie cependant pas que la mixité dans les jeux est totale. Nous n'avons trouvé aucune étude permettant d'infirmer ou de corroborer cette hypothèse. Cependant, nous pensons que les observations des cours d'école peuvent leur être appliquées. Plus les enfants grandissent moins il-elle-s jouent en mixité d'autant plus si les activités sont clairement associées à l'un des deux genres.

Néanmoins, même la mixité des jeunes enfants dans ces espaces n'est pas universelle. En 2018, la ville française de Puteaux a créé deux aires de jeux séparées pour les enfants de 2 à 8 ans. L'une bleue avec des références au château fort et aux chevaliers, l'autre rose avec un carrosse et une couronne<sup>7</sup>... Il n'est pas expressément défendu aux enfants de jouer dans l'aire du genre opposé mais l'on comprend que cette séparation ne vise pas à renforcer la mixité.

Le retrait des filles vers l'adolescence des parcs est un constat fait par plusieurs études. La Ville de Vienne a réalisé une étude entre 1996 et 1997. Elle montrait qu'à partir de 9 ans, le nombre de filles dans les parcs chutait drastiquement mais le nombre de garçons restait identique<sup>8</sup>. Une étude américaine portant sur un échantillon de 174 parcs dans 25 villes a montré que les enfants représentaient 38% et les adolescent-e-s 13% des

utilisateur-ric-e-s des parcs. Quand on affine au niveau du genre, les adolescents représentent 65% des visiteurs contre 35% des adolescentes. Concernant la pratique d'une activité physique dans ces parcs<sup>9</sup>, elle est plus importante chez les adolescents : 68,4% contre 31,6% chez les adolescentes<sup>10</sup>. Cette moindre activité physique se retrouve également chez les filles de moins de 12 ans : 40,8% contre 59,2% des garçons de moins de 12 ans<sup>11</sup>.

## LES TERRAINS DE SPORTS EN LIBRE-SERVICE

Si avant l'âge de 12 ans, on retrouve une fréquentation assez mixte des équipements et des espaces de loisirs en France et en Fédération Wallonie Bruxelles, à partir de 12 ans, les enfants décrochent des pratiques encadrées (académies, clubs sportifs...). Comme pour les parcs, les garçons investissent et restent dans les espaces publics sportifs en libre accès : terrains de sports, gymnases ouverts, skate park, maisons de jeunes, salles de musique<sup>12</sup>...

Dans une étude sur les équipements et les espaces publics de loisirs des jeunes de l'agglomération de Bordeaux, les recensements ont montré que 100% des utilisateur-ric-e-s des terrains de sports et 95% des utilisateur-ri-s des skates park étaient des garçons<sup>13</sup>. Les filles ont soit déserté ces terrains, soit observent les garçons et quelques-unes s'insèrent dans ces jeux.

Le constat semble clair, les enfants/adolescent-e-s ont tous et toutes accès aux jeux et aux espaces de loisirs. Cependant dans la pratique la mixité n'est pas de mise et ce dès les primaires. Pire encore, à l'adolescence, les filles quittent l'espace public. Dans la suite de cette analyse nous présenterons plusieurs explications.

<sup>6</sup> M. CLAES, *op. cit.*

<sup>7</sup> E. BROUZE, « Au parc « genré » de Puteaux : « Ah, la petite est chez les garçons », L'OBS, 11 mai 2018.

<sup>8</sup> C. FORAN, « How to Design a City for Women », Citylab, 16 septembre 2013.

<sup>9</sup> Activité physique calculé par nombre de personne par heure la pratiquant sur une semaine.

<sup>10</sup> D.A. COHEN *et alii*, « The First National Study of Neighborhood Parks. Implications for Physical Activity », *Am J Prev Med.*, vol.51, 4, octobre 2016.

<sup>11</sup> *Idem*

<sup>12</sup> E. MARUEJOULS, *Thèse - Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes. Pertinence d'un paradigme féministe*, Bordeaux, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2014.

<sup>13</sup> E. MARUEJOULS, Y. RAIBAUD, « Filles/Garçons : l'offre de loisirs : asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes », *Ville école intégration*, 2012.

## PLUSIEURS EXPLICATIONS

### UNE REPRODUCTION DES NORMES DE GENRE

Les attitudes des enfants sont le reflet d'une socialisation et d'une éducation genrée au contact de la famille, des médias, des pairs et/ou de l'école. Les enfants (re)produisent alors des comportements qu'il-elle-s estiment spécifiques à l'un ou l'autre genre et qu'il-elle-s expriment dans leurs activités/loisirs. Il-elle-s construisent ainsi leur identité de genre en (ré)affirmant ces caractéristiques. L'on assiste dans l'espace public à une division sexuée des pratiques de loisirs<sup>14</sup>, la non-mixité renforçant l'intégration des normes de genre.

Dans cette socialisation selon le genre, le masculin fait figure d'universel et de neutre. Les activités, les comportements et les valeurs associés au masculin sont valorisés : compétition, endurance, force, agilité... Ce qu'on retrouve dans les jeux des enfants, les garçons dominent l'espace et n'hésitent pas à interrompre les jeux des autres<sup>15</sup>. Les filles sont cantonnées à des activités mettant en avant la grâce, la sensibilité, l'effacement, les émotions dans un espace fermé ou privé. Elles font l'expérience de la soumission aux jeux des garçons dès le plus jeune âge<sup>16</sup>.

Il n'y pas que les filles qui sont victimes de ces normes de genre qui peuvent virer aux stéréotypes. Les enfants qui ne correspondent pas aux normes sont écartés de ces jeux : les garçons perçus comme trop faibles, trop petits, trop gros, qui n'aiment pas le football, les jeunes homosexuels ou transgenres... Ces garçons qui adoptent des codes de la féminité ou les jeux de filles se retrouvent souvent moqués par les garçons dominants. Ils sont invisibilisés dans l'espace public. A l'inverse, les filles qui veulent utiliser ces espaces de loisirs adoptent les codes de la masculinité (« c'est un garçon manqué »). Elles y sont plutôt perçues positivement par les garçons<sup>17</sup>.

La sortie progressive des adolescentes de l'espace public n'est donc pas une surprise puisque dans les équipements en accès libre, elles entrent directement en concurrence avec les adolescents pour leur utilisation. Or depuis qu'elles sont jeunes, elles ont appris à leur laisser la place.

On retrouve ces comportements chez les adultes. Les hommes ayant eu l'habitude d'occuper l'espace enfant continuent à le faire adulte. Ils flânent sur les bancs, aux terrasses, sur les places ou dans les parcs. Les femmes ne font que passer pour se rendre à un endroit précis en évitant les lieux assimilés comme trop masculins. Elles tentent d'être le moins visible possible dans l'espace public<sup>18</sup>.

### UNE DISCRIMINATION DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Les trois quarts des budgets des politiques publiques de la jeunesse, des sports ou de l'urbanisme dans les grandes villes européennes<sup>19</sup> servent à financer des loisirs assimilés à des activités masculines : terrains de foot, de basket, skate park, centres sportifs...<sup>20</sup>

Ce manque d'investissements dans des activités « de filles » se répercutent sur les utilisateur-ice-s. Une étude de l'agglomération de Bordeaux constate que l'offre de loisirs subventionnée (sports, académies, centres de loisirs...) s'adresse en moyenne deux fois plus aux garçons qu'aux filles. Plus les enfants grandissent, plus cette offre publique de loisirs s'adresse aux garçons : foot, basket, groupes de rock/punk... Fatalité ? Pas vraiment puisque l'étude de l'agglomération de Bordeaux montre que quand une offre est faite pour un public féminin ou mixte, elle rencontre du succès<sup>21</sup>.

D'après les décideur-euse-s, leurs choix d'investissements se font sans distinction de genre. Mais quand il-elle-s développent leurs arguments, il est souvent mis en avant que ces infrastructures servent à « canaliser le trop-plein d'énergie » des garçons dans des passe-temps positifs. Ces

<sup>14</sup> E. MARUEJOULS, *op. cit.*

<sup>15</sup> L. POUPINEL, « Mémoire : La mixité dans les cours de récréation », Université Paris Est Créteil Ecole supérieure du professorat et de l'éducation, 2015.

<sup>16</sup> E. MARUEJOULS, Y. RAIBAUD, *op. cit.*

<sup>17</sup> E. MARUEJOULS, *op. cit.*

<sup>18</sup> L. CHAUMONT, I. ZEILINGER, « Espace public, genre et sentiment d'insécurité », *Garance*, 2012.

<sup>19</sup> *La mixité filles/garçons dans le sport, les loisirs et à l'école : Etat des lieux*, Direction de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, septembre 2016.

<sup>20</sup> S. GHALI, « La ville, territoire mâle », *Le Vif*, 28 juin 2018.

<sup>21</sup> E. MARUEJOULS, Y. RAIBAUD, *op. cit.*

infrastructures visent à éviter les troubles à l'ordre public<sup>22</sup>. Dans leurs discours sur les filles des arguments mis en avant sont « les filles sont plus sages », « plus mures », « elles préfèrent rester chez elles »<sup>23</sup>. Les investissements dans des activités « de garçon » sont donc considérées comme apportant une plus grande utilité sociale par les décideur·euse·s. Bien plus que celles qui pourraient être offertes aux filles<sup>24</sup>. Dans leur bouche, les filles comme les garçons sont essentialisés et stéréotypés : des garçons turbulents à canaliser et des filles sages dont on ne doit pas s'occuper...

En offrant des lieux de sociabilité et de « défouloir » aux garçons, les autorités renforcent la domination masculine dans l'espace public et un entre soi qui valorise une masculinité toxique : viriliste, sexiste, homophobe...<sup>25</sup>

## SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ET AUTORISATIONS PARENTALES

Deux autres raisons s'ajoutent au retrait des adolescentes des offres de loisirs en libre-service. Le sentiment d'insécurité et les autorisations parentales.

Avant l'adolescence, les enfants se déplacent ou jouent dans l'espace public sous le regard d'un·e adulte. Cet·te adulte régule les interactions et désamorce les potentiels conflits. Entre 12 et 14 ans, les enfants commencent à se déplacer seul·e·s<sup>26</sup>. C'est aussi l'âge où les filles commencent à être harcelées dans la rue. Une enquête auprès de 500 femmes belges a montré que 75% d'entre elles avaient vécu leur première expérience de harcèlement avant l'âge de 17 ans et 10% avant l'âge de 10 ans<sup>27</sup>. Pour éviter ce harcèlement, les filles mettent en place des stratégies: retrait de l'espace public, déplacements en groupe,

éviter de certains lieux, report vers des lieux jugés moins dangereux (centres commerciaux...) <sup>28</sup>... Sentiment d'insécurité qu'on retrouve chez les adultes et qui se répercutent sur leur utilisation de l'espace public. En 2018, les hommes sont 38% à déclarer ne jamais se sentir en insécurité contre 25% des femmes<sup>29</sup>.

Outre le harcèlement de rue, les enseignements transmis par les parents à leurs adolescent·e·s ne favorise pas la présence de filles dans l'espace public. A leur fille, il·elle·s préconisent la discrétion, la prudence et la méfiance. Il leur est demandé de faire un effort soit en bravant leur peur soit en se faisant discrètes dans l'espace public. A l'inverse on retrouve peu de remarques similaires adressées aux adolescents qui sont plutôt incités à découvrir/parcourir leur environnement<sup>30</sup>. Cela s'observe également dans les autorisations de sorties, les garçons les obtiennent plus facilement que les filles. A 17 ans, 15% des adolescents peuvent sortir occasionnellement jusque 2h du matin contre 7% des filles<sup>31</sup>. Les parents sont plus stricts avec leurs filles sur leur tenue, les horaires<sup>32</sup>. Quant aux moyens matériels (GSM, argent de poche...) les garçons en disposent plus que les filles<sup>33</sup>. Pour les punitions, les parents privent plus facilement leur fille de sortie que les garçons qui sont, eux, privés d'internet ou de jeux vidéo<sup>34</sup>.

## DES BONNES PRATIQUES

### ADOPTER UNE APPROCHE DE GENRE INTÉGRÉE (GENDER MAINSTREAMING)

Les pouvoirs publics ont un rôle majeur à jouer dans l'accès aux espaces publics pour les jeunes filles. Adopter et mettre en oeuvre le gender mainstreaming et le gender budgeting à tous les niveaux de pouvoir

<sup>22</sup> E. MARUEJOULS, Y. RAIBAUD, *op. cit.*

<sup>23</sup> S. AYRAL, Y. RAIBAUD, « Les garçons, la mixité et l'animation », *Agora débats/jeunesses*, vol.51, 2009.

<sup>24</sup> M-C. BARTHABURU, Y. RAIBAUD, « Ségrégation des sexes dans les activités musique et danse », *Agora débats/jeunesses*, volume 3, n.59, 2011, p.65-78.

<sup>25</sup> S. GHALI, « La ville, territoire mâle », *Le Vif*, 28 juin 2018.

<sup>26</sup> C. DARON, F. BERTRAND, *Les familles d'aujourd'hui et la mobilité*, Ligue des familles, 2016.

<sup>27</sup> *Cornell International Survey on Street Harassment*, Hollaback!, 2015, <https://www.ihollaback.org/>

<sup>28</sup> *Le harcèlement de rue, une longue histoire !*, Garance, 2009, <http://www.garance.be/>

<sup>29</sup> *Moniteur de sécurité 2018 Rapport final*, Police fédérale, DGR – Information et ICT, Business unit police management accounting, 2019.

<sup>30</sup> N. MONNET, M. BOUKALA, « Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville », *Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, vol. 30, 2018.

<sup>31</sup> T. LECOQ, *Libérées ! Le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale*, Fayard, 2017.

<sup>32</sup> C. RIVIERE, « Children's autonomy and our relationship with public spaces », *Metropolitics*, 7 novembre 2012.

<sup>33</sup> M-C. BARTHABURU, Y. RAIBAUD, *op. cit.*

<sup>34</sup> T. LECOQ, *op. cit.*



est une des principales solutions pour remédier aux inégalités constatées ci-dessus.

Le gender mainstreaming c'est « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques »<sup>35</sup>. Concrètement, les pouvoirs publics devront analyser avant chaque nouvelle politique son impact sur la situation des femmes et des hommes concernés et si cette politique renforce ou réduit les éventuelles inégalités.

C'est ce qu'ont mis en place de nombreux pays (Suède, Pays-Bas, Norvège, Belgique...), villes (Vienne, Paris, Umeå...) et communes (Bruxelles, Etterbeek, Schaerbeek, Ixelles...) avec une volonté politique plus ou moins marquée de l'appliquer. La ville de Vienne en Autriche l'a adopté et mis en place depuis 15 ans. Suite à plusieurs études sur l'utilisation genrée de l'espace public et des transports en commun, la ville a complètement réaménagé l'espace public pour que les lieux soient investis à la fois par les femmes et les hommes<sup>36</sup>. On peut citer la mise en place d'un meilleur éclairage, d'allées/trottoirs plus larges, de terrains de volleyball et de badminton, de bancs placés à des endroits stratégiques pour discuter/se reposer... Et les résultats sont positifs.

## **(RÉ)AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS**

D'autres communes et villes ont réaménagé les espaces publics pour les rendre plus accessibles à toutes et tous. Il est par exemple possible de diviser les cours de récréation en trois espaces : un espace ballon, un espace pour courir et un espace pour jouer sans courir afin de faire respecter les jeux de chacun·e<sup>37</sup>.

La ville française de Trappes a décidé de réaménager 36 cours d'école pour inclure une plus grande mixité dans les jeux : le terrain de foot est relégué hors du centre de la cour, des espaces

verts, des jeux, des marelles et des terrains synthétiques sont créés. Après quelques récréations dans ces nouveaux espaces, les résultats étaient prometteurs<sup>38</sup>. L'objectif consiste à ne plus assigner un jeu spécifique à chaque espace mais de laisser place à l'imagination des enfants.

L'absence de filles dans l'espace public à l'adolescence n'est pas une fatalité. Quand des activités qui correspondent à leurs centres d'intérêt ou des activités mixtes sont proposées, elles sont au rendez-vous. La ville de Rouen a construit un terrain de roller derby à la place d'un terrain multisport. Après un an d'utilisation, le constat est positif, il est occupé majoritairement par des femmes et des filles y compris en soirée<sup>39</sup>.

## **PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CONCERNÉ·E·S**

Donner la parole aux principa·ux·les concerné·e·s par l'aménagement de l'espace public est également une solution. Cela peut se faire dans des organes de discussions mixtes ou non mixtes. Un certains nombres d'organes décisionnels ou d'avis existent déjà en Wallonie et à Bruxelles : les Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM), les Pouvoirs Organisateurs des écoles... Une plus grande parité dans ces organes devraient être encouragée. Et d'autres organes non-mixtes pourraient être créés pour identifier les difficultés et les problèmes rencontrés par les femmes/filles dans l'espace public.

Concernant l'espace public communal, des marches exploratoires de femmes aideraient à identifier les endroits insécurisant et à prendre en compte les besoins des femmes/filles. En 2015, l'ASBL Garance a réalisé une dizaine de marches exploratoires dans Namur avec une soixantaine de femmes de tous âges. La Ville de Namur a incorporé leurs recommandations dans son cahier des charges pour le réaménagement du futur parc sur le parking des Casernes<sup>40</sup>. Une autre pratique consiste à demander aux enfants leur avis sur le

<sup>35</sup> *Gender Mainstreaming*, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, 2015 <https://igvm-jeffh.belgium.be/fr>

<sup>36</sup> *Le Vif*, 28 août 2018.

<sup>37</sup> Sciences de la Famille, *Axe 1 : La Régulation de la cour de récréation*, <https://www.sciencesdelafamille.be/>

<sup>38</sup> A. FOULON, « Trappes repense ses cours d'école pour favoriser la mixité », *Le Parisien*, 13 septembre 2018.

<sup>39</sup> M. FELTIN-PALAS, « Rouen essaie l'urbanisme antimacho », *Le Vif*, 28 juin 2018.

<sup>40</sup> « Espaces publics : enfin du concret ! », *Garance*, consulté en juillet 2019, <http://www.garance.be/>

réaménagement de leur cour de récréation lors d'un travail sur l'utilisation de l'espace de la cour.

Au niveau des jeux dans la cour de récréation, il peut être prévu de faire des jeux davantage pratiqués par les garçons aux filles et inversement<sup>41</sup>. Autre proposition, prévoir des plages horaires spécifiques pour une activité : le terrain de football peut être réservée une heure aux filles ou aux plus petits afin qu'ils s'approprient également cet espace. Les équipes peuvent être obligatoirement mixtes. Il peut également être prévu des récréations sans ballons<sup>42</sup>. Les études montrent qu'une diversification des activités fait participer plus de monde dès lors qu'elle sort les enfants de jeux assimilés à l'un ou l'autre genre<sup>43</sup>.

## LUTTER CONTRE LES NORMES DE GENRE

Les mesures précédentes sont nécessaires mais pas suffisantes. Une réflexion sur les normes inculquées doit se faire dès le plus jeune âge. Cela passe par la formation des décideur·euse·s politiques, des fonctionnaires et du personnel en contact avec les enfants. L'objectif est double : interroger leurs pratiques d'adulte en termes de

genre et inviter les enfants à réfléchir sur les normes qu'ils r(e)produisent.

Dans les administrations, un·e référent·e « genre » formé à ces questions peut servir de relai pour répondre aux questions de ses collègues. L'ensemble des services pourraient également être formé régulièrement à cette dimension de genre afin qu'ils l'intègrent dans leur travail.

À l'école, les professeur·e·s et les éducateur·rice·s en milieu scolaire devraient être également formé·e·s. Ce sera bientôt le cas des professeur·e·s. Un décret adopté en février 2019 prévoit d'intégrer « la dimension de genre (...) dans la pédagogie de l'enseignant pour assurer un enseignement dépourvu d'inégalités et de stéréotypes de genre »<sup>44</sup>. Pour la formation continue, un site internet de la Fédération Wallonie-Bruxelles propose plusieurs contenus aux professeur·e·s dans chaque discipline afin qu'il·elle·s prennent conscience des normes qu'il·elle·s véhiculent

(<http://www.egalitefillesgarçons.cfwb.be/>).

Cependant pour les éducateur·rice·s en milieu scolaire aucune réflexion sur la dimension de genre n'est prévue actuellement durant leur formation.

# LES REVENDICATIONS DE LA LIGUE DES FAMILLES

Nous avons montré tout au long de cette analyse que la mixité dans les espaces de jeux en libre-service n'est pas une réalité. Ces espaces sont accaparés par les garçons surtout à partir de l'adolescence. Les adolescentes, elles, se retirent de l'espace public. Cette utilisation genrée des espaces publics reproduit les normes de genre et favorise la reproduction de stéréotypes masculins : compétition, agressivité, homophobie, sexisme...

Loin d'une explication essentialiste : « les filles préfèrent rester chez elles » et « les garçons doivent

dépenser leur trop-plein d'énergie » nous avançons plusieurs explications :

Des normes de genre intégrées et reproduites par les enfants dès le plus jeune âge,

Des investissements publics inégalitaires au regard du genre,

Un sentiment d'insécurité des adolescentes dans l'espace public,

Un contrôle des parents différent selon le genre de l'enfant.

<sup>41</sup> *La mixité filles/garçons dans le sport, les loisirs et à l'école : Etat des lieux*, Direction de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, septembre 2016.

<sup>42</sup> M. CLAES, *op. cit.*

<sup>43</sup> E. MARUEJOULS, Y. RAIBAUD, *op. cit.*

<sup>44</sup> Décret du 7 février 2019 de la Communauté française définissant la formation initiale des enseignants, *Moniteur belge*, 5 mars 2019.

## Loisirs dans l'espace public : quelle mixité des enfants ?

Ces explications sont loin d'être auto prédictives. Nous avons donné quelques exemples de villes, communes, écoles qui ont pris des mesures pour favoriser la participation et la présence de tous et toutes dans l'espace public. Au niveau individuel, les normes de genre inculquées à nos enfants sont remises en question par de plus en plus de parents, d'enseignant·e·s, d'éducateur·rice·s...

La Ligue des familles plaide pour :

L'adoption et la mise en place du gender mainstreaming et budgeting à tous les niveaux de pouvoirs,

Le (ré)aménagement des espaces publics dans une approche de genre,

Le renforcement de la parité dans les organes décisionnels,

La consultation des concerné·e·s lors de l'aménagement de l'espace public,

La lutte contre les rôles de genre dès le plus jeune âge via la formation des enseignant·e·s et des éducateur·rice·s.

**Aout 2019**

Alexandra Woelfle

[a.woelfle@liguedesfamilles.be](mailto:a.woelfle@liguedesfamilles.be)

Avenue Emile de Béco, 109 1050 Ixelles  
02/507 72 11

 Le Ligueur des parents

[info@liguedesfamilles.be](mailto:info@liguedesfamilles.be)  
[www.liguedesfamilles.be](http://www.liguedesfamilles.be)

 @LigueDfamilles

**la ligue  
des familles**  
citoyenparent